

ANNEXE : Textes D'opinion des citoyens.

Quelques-uns de nos membres ont préféré émettre une opinion globale sur l'ébauche de projet présentement soumise pour étude plutôt que de rédiger un texte sur un sujet précis. Vous pouvez lire les textes, dans leur intégralité, sans coupures ni censure. Uniquement la mise en page a été fait.

TEXTE D'OPINION DE MONSIEUR RENÉ MAILLETTE

Cela fait 35 ans que j'habite à Québec, et jamais je n'ai entendu des gens se plaindre du service du RTC. ET le RTC répond à la définition de TRANSPORT STRUCTURANT. Vouloir un tramway, c'est inutile, car le trajet couvert par le tramway est déjà couvert par le service du RTC. Alors, pourquoi vouloir un tramway? C'est parce que M Labeaume a vu, en Europe des tramways et il a beaucoup aimé cela : un peu comme un enfant chez Toys'R'Us, et il pense réinventer la roue. Et vouloir un tramway pour gagner 4 minutes, et au prix que cela va coûter, ça fait cher la minute. Changer des autobus, qui donnent un bon service, pour un tramway; ça ce n'est pas une amélioration au service, c'est un changement du mode de transport, mais, pour enrober ça du terme TRANSPORT STRUCTURANT : il y a bien des gens qui ne savent même pas ce que cela veut dire. Pour justifier leur demande de tramway, ils prévoient que la population de la Ville de Québec va s'accroître de façon dramatique. Alors, pour desservir la population, tout ce qu'il faut faire, c'est d'augmenter le nombre d'autobus électriques (Électrification du Transport en Commun) : aussi simple que ça, et beaucoup moins dispendieux, et beaucoup moins encombrant.

La façon dont ce projet est soumis, ne répond pas aux critères de la DÉMOCRATIE. Le 1 Juin 2020 lors d'une assemblée du Conseil Municipale, on a posé cette question à M Labeaume : "Si vous ne tenez pas un referendum à propos du tramway, c'est que vous savez qu'il ne passera pas. Vous avez peur des résultats. Si vous n'avez pas peur, alors démontrez nous que nous avons tort en tenant un referendum. Avez-vous peur". Ce à quoi il a répondu qu'il n'avait pas peur, mais il n'y a jamais eu de referendum; oui, M Labeaume sait qu'il n'est pas obligé, par loi, de tenir un referendum. Ceci me laisse penser qu'à Québec, la DÉMOCRATIE ne se pratique qu'à tous les 4 ans. Et nous rajoutons que M Labeaume est un grand mégalomane : souvenons-nous de Clotaire Rapaille et l'illumination du vieux pont de Québec : 2 "flops". Je crois que M Labeaume veut faire du tramway, SA PYRAMIDE DE KEOPS. Passons maintenant au tramway comme tel. Le tramway, ainsi que certaines autobus (comme l'a mentionné M Genest le 7 Juillet 2020 lors des audiences du BAPE) circuleront sur une plateforme de 15CM (6 pouces de haut), rendant le virage à gauche des autos impossible : et entre autres, M Labeaume n'a pas mentionné que les autos ne pourront passer l'intersection de façon transversale, voulant ainsi cacher ce gros problème. Donc les autos circulantes devront rallonger leur trajet pour traverser la rue ou le tramway passe, et ainsi polluer l'atmosphère plus longtemps.

Ensuite, si un tramway a un problème mécanique et doit arrêter, ou qu'il y ait un accident sur son parcours, alors, TOUS les autres tramways derrière devront arrêter, contrairement aux autobus qui peuvent être rapidement déplacés, et/ou, contourner l'obstacle, alors, au lieu d'avoir 50 personnes retardées dans un autobus, dans tous les tramways suivants il y en aura des centaines, pour ne pas dire des milliers. Et ajoutons à cela, en cas ou il y aurait un accident : un tramway ne peut pas contourner d'obstacle sur la toute. Un autre gros problème : les gens qui doivent se déplacer en chaise roulante ou tout autre moyen semblable, ne pourront pas traverser la rue, car ils auront un, ou des, obstacles de 15CM de haut à franchir. Alors tout ça pour vous dire que nous ne sommes pas contre le transport en commun, bien au contraire, mais contre ce projet de tramway qui va coûter une fortune et qui va mettre des entraves à la circulation, et causer plus de pollution atmosphérique, car la circulation automobile sera obligée de prolonger leur trajet pour arriver à leur destination.

René Maillette, citoyen de Québec depuis 35 ans.

TEXTE D'OPINION DE MME HÉLENE LAMBERT

Bonjour à vous,

- Attendu qu'il y aura des milliers d'arbres abattus dans la Ville.
- Attendu que certains secteurs subiront une diminution de la qualité sonore.
- Attendu que ce projet n'a jamais été présenté par le maire d'une façon claire et transparente.
- Attendu que ce projet a un impact financier énorme sur les résidents.
- Attendu que nous sommes devant une impasse dû à la situation sanitaire qui pourrait diminuer l'achalandage du TC.
- Attendu que nous aimerions nous prononcer démocratiquement sur ce projet.
- Attendu qu'il y aura un impact majeur sur l'environnement durant les travaux.
- Attendu que ``Plusieurs zones de potentiel archéologique sont dénombrées le long du tracé du tramway``, que `` En l'absence de plans de construction détaillés, nos recommandations ne peuvent être que générales `` (mai 2020), ce qui ne précise pas les actions qui seront prises pour conserver notre patrimoine.
- Attendu que j'ai perdu confiance en la qualité du Maire actuel.

Dans ces conditions, je ne peux être en faveur et demande un moratoire sur ce projet.

Je vous remercie

Hélène Lambert, Citoyenne de Québec